



Changement de proprio du vidéo club, : mes droits?

Par **galinette**, le **27/04/2008** à **15:58**

Bonjour

J'avais l'habitude d'aller au video-club de mon village. L'ancien proprio vendait des bons de location avec un tarif dégressif selon le nombre. Il a vendu son affaire en mars , et le nouveau proprio refuse les bon vendus par son prédecesseur (ni echangé ni remboursé). En a il le droit?

Merci beaucoup